

CONSEIL DE L'EUROPE - COUNCIL OF EUROPE

ASSEMBLEE CONSULTATIVE
Strasbourg, le 10 juin 1951.

Confidentiel
AS/AG (3) 16
or.angl.



PACECOM002881

COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES

Deuxième session

N O T E

sur l'Organisation du Traité de Bruxelles
soumise à la commission par
M. MACKAY, Rapporteur

A 5149
Tf 065/RB

A. ELEMENTS DE L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE BRUXELLES QUI CONTINUENT A FONCTIONNER

Dans le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée le 7 mai 1951, le Dr. Stikker s'est étendu longuement sur l'intérêt que présentait l'oeuvre accomplie, dans son domaine propre, par l'Organisation du Traité de Bruxelles.

Eu égard à ce discours, et compte tenu du fait que l'Assemblée a demandé l'incorporation au Conseil de l'Europe de cette organisation (recommandation 19, renouvelée dans la réponse au Comité des Ministres en date du 14 mai 1951), votre rapporteur a estimé qu'une enquête sur les éléments de l'Organisation du Traité de Bruxelles qui continuent à fonctionner serait de quelque utilité pour la commission.

Cette enquête m'a permis d'aboutir aux conclusions suivantes (dont les détails sont donnés plus loin dans la présente Note).

Telle qu'elle avait été créée le 17 mars 1948, l'Organisation du Traité de Bruxelles comportait trois aspects distincts : 1) Défense, 2) Politique économique, 3) Activités culturelles et sociales. Aux problèmes de défense, le domaine de loin le plus important, se consacraient le Comité de Défense, le Comité des Chefs d'Etat-Major, le Comité Militaire, le Comité Militaire d'armement et d'équipement, le Comité Exécutif d'armement et d'équipement, le Comité des Commandants en Chef (dont le Maréchal Montgomery était Président) et un Secrétariat spécial pour la Défense. Tous ces Comités furent incorporés dans la N.A.T.O. le 19 décembre 1950, à la suite d'une décision prise par le Conseil Consultatif de l'Organisation lui-même. L'action de l'Organisation dans le domaine économique -son second champ d'activité - continua à s'exercer pendant quelque temps après cette date. A présent, toutefois, l'ensemble de ce secteur a été pris en charge par l'Office des Finances et de l'Economie (FEB), créé par la N.A.T.O. en avril 1951. En conséquence, il ne subsiste plus qu'une organisation sociale et culturelle, assistée par un Secrétariat Général composé de six personnes.

L'action que l'Organisation du Traité de Bruxelles continue à mener dans le domaine social et culturel présente un intérêt considérable. Elle est entreprise par deux Comités principaux, l'un d'experts sociaux et l'autre d'experts culturels. Le Comité social compte des Sous-comités de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité sociale. Il existe également un Comité de Santé Publique, un Comité des pensions de guerre et un Comité Mixte pour la réadaptation des inaptes.

Le Comité Culturel compte des Sous-comités de la Jeunesse, des Actualités et du Cinéma non commercial. Il est à remarquer que dans presque tous les cas, les membres de ces Comités participent à des réunions similaires dans le cadre du Conseil de l'Europe. Il semble donc que des arguments irréfutables militent en faveur de l'intégration des deux organisations.

Les seuls autres organes de l'Organisation du Traité de Bruxelles sont le Conseil Consultatif et la Commission Permanente, qui avaient été créés à l'origine pour diriger l'ensemble des activités de l'Organisation, telles qu'elles avaient été conçues au départ. Or, l'organisation est à présent réduite à un petit noyau, et il est pour le moins contestable que l'occasion fournie aux cinq Ministres des Affaires Etrangères qui viennent à Strasbourg de se réunir trimestriellement à un autre titre soit une raison suffisante pour justifier le double emploi actuellement constaté. D'autre part, il est vrai que la Commission Permanente est un lieu de réunion fort utile pour les Ambassadeurs à Londres des quatre autres puissances, mais le principe de ces réunions pourrait être maintenu même si la fusion des deux organisations intervenait.

B . MEMBRES DES ORGANES DE L'ORGANISATION DU TRAITE DE BRUXELLES

1. Conseil Consultatif

Belgique :	M. Van Zeeland, Ministre des Affaires Etrangères
France :	M. R. Schuman, Ministre des Affaires Etrangères
Luxembourg :	M. J. Bech, Ministre des Affaires Etrangères
Pays-Bas :	Dr. D. U. Stikker, Ministre des Aff. Etrangères
Royaume-Uni :	M. H. Morrison, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères

2. Commission Permanente

Belgique :	Vicomte Obert de Thieusies, Ambassadeur de Belgique à la Cour de St. James
France :	M. René Massigli, G.C.V.O., K.B.E., Ambassadeur de France à la Cour de St. James
Luxembourg :	M. André Clasen, Ministre du Luxembourg à la Cour de St. James

Pays-Bas : Jonkheer E. Michiels van Verduynen, Ambassadeur
des Pays-Bas à la Cour de St. James

Royaume-Uni : Sir Pierson Dickson, K.C.M.G., C.B., Sous-Secré-
taire d'Etat Adjoint aux Affaires Etrangères

3. Secrétariat Général

Secrétaire Général : M. E. Star Busmann, Ministre plénipoten-
tiaire

Secrétaire Général Adjoint : M. E. d'Harcourt

Secrétaire Général Adjoint : M. A. de Baerdemaecker

Relations publiques : M. C.J. Murphy

Administration : M. P.B. Fraser

Assistante du Secrétaire
Général : Miss J.E. Howe

4. Organisation sociale et culturelle

Comité social :

Belgique : M. Cuvelier, Consul Général, Ministère des
Affaires Etrangères

France : M. H. Hauck, Conseiller du Travail à l'Ambassade
de France à Londres

Luxembourg : M. P. Wilwertz, Président de l'Office National
du Travail

Pays-Bas : M. N.G. Winkel, Chef du 10e District à l'Inspec-
tion du Travail

Royaume-Uni : M. G.C. Veysey, C.B. Ministère du Travail et
du Service National

Comité de Santé Publique

Belgique : Prof. de Laet, Secrétaire Général au Ministère
de la Santé Publique

France : Prof. J. Parisot, Professeur d'Hygiène et de Mé-
decine sociale à l'Université de Nancy

- Luxembourg : Dr. L. Molitor, Directeur du Département de la Santé publique
- Pays-Bas : Dr. C. van den Berg, Directeur Général du Service International de Santé, Ministère des Affaires sociales
- Royaume-Uni : M. W.H. Boucher, Secrétaire Adjoint au Ministère de la Santé publique
- Dr. N.M. Goodman, Médecin-chef, Ministère de la Santé

Comité des Pensions de Guerre

- Belgique : M. J.M. Galand, Directeur administratif au Ministère des Pensions
- France : Colonel Laurens, Ministère des Anciens Combattants
- Luxembourg : M. G. Gredt, Directeur à l'Office National des Domages de Guerre et de la Reconstruction
- Pays-Bas : Capitaine B. Brouwer, Chef du Service du Personnel de la Marine Marchande, Direction Générale de la Navigation
- Royaume-Uni : M. W.C.Letts, C.B.E., Ministère des Pensions

Comité Culturel

- Belgique : M. J. Kuypers, Secrétaire Général au Ministère de l'Education Nationale
- France : M. L. Joxe, Directeur Général des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Etrangères
- Luxembourg : M. M. Thinnes, Secrétaire au Ministère de l'Education Nationale
- Pays-Bas : M. H.J. Reinink, Secrétaire Général au Ministère de l'Education, des Arts et des Sciences
- Royaume-Uni : anciennement M. C.F.A. Warner, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Etrangères

C. REUNIONS TENUES PAR LES ORGANES DE L'ORGANISATION DU TRAITE DE BRUXELLES AU COURS DES 18 DERNIERS MOIS (1er janvier 1950 - 1er juin 1951)

1. Conseil Consultatif :

8ème session :	17 avril 1950
9ème "	1er août 1950
10ème "	20 décembre 1950

2. Commission Permanente : 48 réunions entre le 1er janvier 1950 et le 1er juin 1951

3. a) Comité social :

6ème session :	24 mai 1950
7ème "	25 juillet 1950
8ème "	13 décembre 1950
9ème "	24 avril 1951

- b) Comité de Santé publique

5ème "	13 janvier 1950
6ème "	9 septembre 1950
7ème "	20 mars 1951

- c) Comité des Pensions de guerre

5ème "	31 janvier 1950
6ème "	3 mai 1950
7ème "	10 novembre 1950
8ème "	3 avril 1951

- d) Sous-Comité de la Main-d'Oeuvre

5ème "	23 janvier 1950
6ème "	20 avril 1950
7ème "	20 septembre 1950
8ème "	11 décembre 1950
9ème "	23 avril 1951

- e) Sous-Comité de la Sécurité Sociale

4ème "	16 novembre 1950
5ème "	20 février 1951
6ème "	30 avril 1951

- f) Comité Mixte pour la réadaptation des inaptes

3ème "	27 avril 1950
4ème "	25 novembre 1950
5ème "	11 avril 1951

4. a) Comité Culturel

6ème "	30 janvier 1950
7ème "	26 octobre 1950
8ème "	4 juin 1951

- b) Sous-Comité de la Jeunesse

3ème "	23 février 1950
4ème "	26 septembre 1950

- c) Sous-Comité des Actualités

3ème "	7 février 1950
4ème "	5 novembre 1950

- d) Sous-Comité du Cinéma non commercial

3ème "	14 avril 1950
4ème "	7 novembre 1950